



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Jan JAMBON, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des Bâtiments,  
concernant la police judiciaire fédérale de Liège.  
- déposée le 5 octobre 2015 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Le laboratoire de la police judiciaire fédérale de Liège devra, à l'instar des autres laboratoires attachés à la police judiciaire, bientôt faire l'objet d'une accréditation. Pour ce faire, il devra respecter d'ici à 2018 les normes ISO 17025. Je viens personnellement de le visiter et j'ai dû constater qu'il se trouve dans un état global de vétusté tout à fait interpellant. En l'état, il ne permet plus du tout un travail performant et, par ailleurs, les conditions de travail y sont particulièrement désagréables. A fortiori, il ne saurait, en aucun cas, répondre aux normes ISO évoquées ci-avant. Or, vous n'êtes pas sans savoir qu'avec la loi Salduz, les preuves matérielles sont devenues primordiales. Ainsi, un fait sur trois nécessite le prélèvement et l'analyse de traces par laboratoire. Il est, donc, évident que la police judiciaire fédérale de Liège ne peut absolument pas se passer d'un grand laboratoire accrédité. Ainsi, l'actuelle priorité absolue pour la police judiciaire fédérale de Liège est de disposer, au plus tard pour 2018, du nouveau laboratoire qu'il est prévu de construire sur le site de Vottem.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, mes questions à ce sujet sont, donc, les suivantes :

- Pouvez-vous m'assurer que la police judiciaire fédérale de Liège disposera pour 2018 d'un laboratoire accrédité et de taille suffisante?
- Pouvez-vous m'informer de l'état d'avancement du dossier de construction à Vottem d'un nouveau centre pour la PJF de Liège ?
- Est-il toujours prévu que la phase 1 suivant la construction du nouveau centre implique le déménagement à Vottem du laboratoire de la PJF (actuellement installé au Palais des Princes-Évêques de Liège) mais aussi celui du Contact Center 101 (actuellement installé Rue Saint-Léonard à Liège) ?
- Envisagez-vous toujours une phase 2 ayant pour objectif le déménagement de tous les services de la PJF actuellement répartis sur les trois sites de Liège vers un unique site, celui de Vottem ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Jan Jambon**, ministre:

Monsieur le président, madame Jadin, je me suis engagé dans ce projet parce que j'ai vu l'état dans lequel sont les bâtiments actuels. J'ai beaucoup de respect pour les gens qui y travaillent. Peu de personnes travailleraient autant de temps dans de telles circonstances.

La publication de l'appel à candidatures a eu lieu le 25 janvier, avec un retard de deux mois dû à la complexité du dossier et à diverses modifications du programme demandées par les futurs occupants. Néanmoins, ce retard ne remet pas en question la mise en service du laboratoire en 2018.

Sachez, en tout cas, que je suis ce dossier de près, mon objectif étant de garantir cette échéance.

L'accréditation des infrastructures est garantie par le programme des besoins décrit avec précision par les futurs occupants et intégré au cahier spécial des charges de la Régie des Bâtiments.

En ce qui concerne l'état d'avancement du dossier de construction à Vottem, seuls le laboratoire de la police judiciaire fédérale et le contact center 101 sont concernés par la première phase des travaux. L'organisation du déménagement des autres services aura lieu à l'occasion de la deuxième phase. La phase 2 relative au déménagement de l'ensemble des services de la police judiciaire fédérale à Vottem a été validée par le Conseil des ministres du 28 juillet 2015.

Pour ce qui concerne le site, le Conseil des ministres a toutefois demandé à la Régie des Bâtiments une étude de faisabilité comparative sur un autre site, à savoir la caserne militaire située rue Saint-Laurent. Cette étude sera transmise au Conseil des ministres avec le cahier des charges et la décision de sélection de la phase 1 du masterplan de Vottem.

Le regroupement des services de la police judiciaire fédérale est donc toujours d'actualité, mais le choix du site doit encore être confirmé. Lorsque nous serons en possession des offres relatives aux travaux de construction, je déciderai quel est celui des deux sites qui sera retenu.